



Association  
de Science Régionale  
de Langue Française

## POURQUOI ADHÉRER À L'ASRDLF ?

L'ASRDLF est une association d'environ 250 membres qui bénéficient d'un ensemble de services :

Des **informations régulières** mises à disposition sur le site de l'association <http://www.asrdlf.org/>

- *Chaque adhérent est identifié sur la liste de diffusion et est informé de la sortie de chaque "nouvelles brèves" (<http://www.asrdlf.org/breves.php>)*

**L'accès en ligne** à la "Revue d'Economie Régionale et Urbaine" (RERU)

- *A cette fin, l'association adresse chaque début d'année la liste de ses membres cotisants arrêtée au 31 décembre de l'année précédente et reverse 10 euros par adhérent à Armand Colin. L'éditeur fournit alors à chaque adhérent un code d'accès pour la revue en ligne.*

L'adhésion à la **RSAI** (Regional Science Association International) <http://www.regionalscience.org/> et **l'accès aux revues en ligne**

- *En début d'année l'ASRDLF adresse à la RSAI la liste mise à jour de ses adhérents ayant cotisé l'année précédente et reverse à l'ERSA 10 euros par adhérents*
- *la liste des adhérents est transmise ensuite à Wiley-Blackwell par la RSAI pour l'abonnement électronique des membres aux deux revues de la RSAI :*

*Papers In Regional Science (PIRS)*

*Regional Science Policy and Practice (RSPP).*

- *Wiley-Blackwell envoie directement ensuite à chaque membre de la RSAI (et donc de l'ASRDLF) le code d'accès à ces deux revues*

L'accès au **colloque annuel de l'ASRDLF** à un tarif d'inscription préférentiel

- ***L'adhésion doit avoir été faite au préalable sur le site même de l'ASRDLF si le paiement sera effectué ensuite éventuellement par bon de commande lors de l'inscription au colloque.***

## **COMMENT ADHÉRER À L'ASRDLF ?**

***Prioritairement et directement sur le site de l'ASRDLF, <http://www.asrdlf.org/> aux rubriques :***

- ***"adhérer à l'ASRDLF" pour les nouveaux adhérents***
- ***"Espace adhérent" pour un renouvellement d'adhésion***

*L'adhésion en ligne quel que soit le mode de paiement de la cotisation :*

- *par carte bancaire, paiement sécurisé en ligne du Crédit Agricole,*
- *par chèque,*
- *par virement*
- *ou par bon de commande suivre les instructions sur le site.*

***Rappel des tarifs de cotisations à l'ASRDLF/RSAI - ERSA (incluant l'accès aux revues en lignes RERU - PIRS et RSPP)***

- *50 € : Personne privée*
- *30€ : Personne privée cotisant déjà à RSAI et/ou ERSA (les adhérents de l'association canadienne)*
- *20 € : Étudiant*
- *110 € : Institution (l'adhésion institutionnelle ne permet pas à un membre de l'institution d'être adhérent s'il n'a pas une adhésion privée)*
- *170 € : Membre bienfaiteur*

***ATTENTION : veillez à mettre à jour ou remplir le formulaire d'adhésion en ligne***